
COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-Gerbier-de-Jonc :
De la décharge sauvage à la restauration du milieu naturel

Mardi 26 mars 2019

Derrière la maison de site, au pied du sentier qui monte au Mont Gerbier, se situe une ancienne décharge sauvage, servant depuis les années 50 à se débarrasser de tous les déchets liés à l'activité hôtelière. Pour limiter les risques de pollution du sol et des eaux de la Loire, il est nécessaire de traiter cette décharge.

Afin de limiter l'impact des travaux sur ce site fragile, il a été décidé de faire les travaux à la main, à la pelle et la brouette, sans engin de chantier. Six personnes employées par Synernat, entreprise d'insertion, seront chargées du chantier.

C'est une drôle de chasse aux « trésors » qui se déroule cette semaine au Mont-Gerbier-de-Jonc. Six employés de l'entreprise Synernat vont remonter un filon de déchets des années 1950, lié à l'activité hôtelière installée après-guerre. La législation de l'époque, bien moins développée qu'aujourd'hui, ne voyait pas d'inconvénient à se servir de la nature environnante comme d'une déchetterie. Les lois des années 1970-80 relatives à la gestion des déchets et à l'instauration de déchetteries publiques ont permis à la nature de reprendre ses droits, faisant disparaître ces curieux trésors sous des talus végétaux.

Tout ceci aurait pu rester en l'état sans un changement de parcours...au sens propre, puisque le Département, propriétaire des lieux depuis 2013, a découvert cette déchetterie à ciel ouvert en déblayant le terrain pour redessiner le sentier d'accès au Mont Gerbier.



Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



Un chantier aux multiples intérêts

Il est évident que ce chantier de déblaiement présente un important aspect environnemental : en plus d'éradiquer définitivement tout risque de pollution du sol et des eaux, il supprime tout risque face à la faune sauvage qui pourrait ingérer ou au contraire se retrouver captive de ces pièges de plastique et de ferraille. Des pièges qui auraient pu également blesser les visiteurs du site au hasard d'un déterrement malheureux ; la sécurité du site est donc améliorée.

A tous ces avantages, le Département a souhaité ajouter l'aspect social, avec l'embauche pour ce chantier de personnes en réinsertion. L'entreprise Synernat, créée en 1995 à Largentièrre et désormais en partenariat avec Envibat autour de chantiers d'insertion.

Pour une efficacité maximale de l'opération, tous les déchets et la terre polluée seront emportés par une entreprise de recyclage qui va trier, traiter, récupérer la terre éventuellement traitable et recycler. Le coût du recyclage est évalué à moins de 10 000 €. Pas de quantification plus précise possible avant la fin du chantier...et ses éventuelles découvertes.

Un aspect paysager pourra venir conclure en beauté ce chantier d'aménagement du Mont-Gerbier-de-Jonc, avec une revégétalisation des talus autour de la maison de site, et éventuellement ceux concernés par le chantier (suivant les surprises découvertes lors des travaux), pour retrouver la flore diversifiée et locale de cet espace désormais préservé par les politiques départementales.

Pour rappel : le Mont Gerbier de Jonc

Le Mont Gerbier de Jonc, constitue le deuxième site touristique le plus fréquenté d'Ardèche, après les Gorges de l'Ardèche. Il forme avec le Mont Mézenc l'un des espaces naturels sensibles (ENS) majeurs du Département.

Classé en 1933, le site du Mont Gerbier de Jonc s'étend sur 45 hectares et deux communes : Sainte-Eulalie et Saint-Martial. Il est l'objet d'un vaste projet de réhabilitation pour une meilleure mise en valeur de ce site emblématique, source de la Loire. Ce projet, porté par le Département de l'Ardèche dans le cadre de sa politique de protection des ENS (espaces naturels sensibles), repose sur deux objectifs :

- préserver et mettre en valeur les richesses naturelles, paysagères et identitaires du lieu,
- améliorer l'accueil et l'information, pour sensibiliser le visiteur au lieu et l'inciter à la découverte du territoire.

L'ambition est de faire du Gerbier de Jonc une pièce maîtresse du tourisme et un levier pour le développement du territoire.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr